

TROPHEE SENIORS 1, 2 et 3 - Golf du Val de Sorne

Jeudi 5 & vendredi 6 juin 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : 2 semaines avant le début de l'épreuve.

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : 10 jours avant le début de l'épreuve.

Publication des départs : au plus tôt la veille du premier tour

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les Trophées Séniors 2 et 70 ans pour les Trophées Séniors 3

LIMITATION D'INDEX

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 21,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

SERIES – MARQUES DE DEPART

Une série Dames : Départs repère V (rouge). Une série Messieurs : Départs repère III (jaune).

DEPARTAGE

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous 1 et 2, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

COMPORTEMENT et ETIQUETTE

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour sur le parcours, dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entrainement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.



TROPHEE SENIORS 1, 2 et 3 - Golf du Val de Sorne

Jeudi 5 & vendredi 6 juin 2025

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au **Golf du Domaine du Val de Sorne – 39570 Vernantois**

Droits d'engagement

Adultes 90 € Abonnés Golf 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits et remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 33 dames minimum et 14 wild cards).

15 places dans le champ des messieurs et 5 places dans le champ des dames sont réservées pour des joueurs ou joueuses non-classés au Mérite Seniors.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entrainement

Une reconnaissance du parcours gratuite : la veille de l'épreuve ou sur réservation hors WE & jours férié

Tirage des départs

Au vu du nombre de joueurs, celui ce se fera par ordre d'index uniquement

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série. Une seule série et une seule marque de départ par sexe Remise des prix le **6 juin**, une demi-heure après le retour de la dernière partie, suivi d'un Cocktail.

Comité d'épreuve :

Chloé de GRIVEL : Responsable Golf L'arbitre du club ou la commission sportive



TROPHEE SENIORS 1, 2 et 3 - Golf du Val de Sorne

Jeudi 5 & vendredi 6 juin 2025

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2025, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf du val de Sorne) au plus tard le **21 mai 2025** par courrier.

Golf du Domaine du Val de Sorne – rue du golf – 39570 Vernantois

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.
NOM PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
CLUB:
NUMERO DE LICENCE FFG :
INDEX:
CLASSEMENT MERITE :
TEL:

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes 90 € Abonnés Golf 40 €

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours. (40€)

HEBERGEMENT:

Domaine du Val de Sorne – hôtel sur le Golf Chambre « Confort » 120€ la nuit – petit déjeuner à 16€/personne Chambre « privilège » 140€ la nuit - petit déjeuner à 16€/personne Les tarifs s'entendent par chambre pour 1 ou 2 personnes hors petit déjeuner

Demi-pension 55€ (petit déjeuner + diner 3 plats hors boissons)

Pour toute réservations hôtelières ou renseignements, prendre contact avec la réception Au 03 84 43 04 80 ou sur info@valdesorne.com